

Débuts prometteurs pour le brocanteur solidaire et écolo Grenier d'envie à Seclin

PAR BENOÎT FABISZAK

Les objets que l'on jette dans les déchetteries peuvent avoir une seconde vie ! Grenier d'envies en a fait son petit business : ouvert en juin à Seclin, le magasin qui emploie des personnes en réinsertion a été inauguré jeudi dernier.



Quand on pense brocante, on s'imagine des étals remplis d'antiquités, soigneusement disposés sur un trottoir un jour de braderie, sinon une boutique sombre tenue par un singulier monsieur en veste de tweed élimée. Ainsi, le Grenier d'envie, route de Lille à Seclin, avec sa large surface lumineuse, ses néons au plafond, son carrelage blanc et son personnel avenant tiendrait plus d'un magasin d'électroménager ordinaire. Ne pas se fier aux apparences : les machines à laver, téléviseurs et autres appareils et objets divers alignés dans les allées sont bien de seconde voire de troisième main. Sans l'huile de coude des salariés en voie de réinsertion chargés de les dénicher dans les centres de tri et de les rénover, ils auraient même définitivement disparu. Un bon point, pour la solidarité et l'écologie.

8 000 appareils réparés chaque année

Selon Mathieu Le Diascorn, directeur de l'association Envie Nord à l'origine du projet, elle-même filiale du [groupe Vitamine T](#) (structure d'insertion par l'activité économique), « 8 000 appareils sont réparés chaque année dans nos quatre ateliers puis vendus dans un de nos sept magasins ».

Passerelle pour un emploi stable

Les salariés restent dans les filiales entre 6 mois et 2 ans. Cette passerelle leur permet de se reconnecter au monde du travail, le but étant qu'ils puissent ensuite retrouver un emploi stable. « *Quand ils arrivent, ils sont accompagnés par des travailleurs sociaux, explique Franck Dubruque, le responsable du magasin de Seclin. Au début, ils ont d'autres soucis à régler que le boulot* ».

Jeudi, Envie Nord profitait des 30 ans du réseau pour inaugurer le magasin. Même si [celui-ci a déjà ouvert en juin](#), et a réalisé un début prometteur : « *L'endroit est idéalement situé, et la fréquentation s'élève à une centaine de personnes par jour, assure Mathieu Le Diascorn. Au final, cela représente un chiffre d'affaires d'environ 10 000 € par mois* ».

Fin du malentendu avec Adélie

Le petit malentendu avec Adélie est désormais révolu : suite à un appel d'offres de Lille métropole communauté urbaine en décembre, cet acteur historique de la filière réemploi dans la métropole s'était vu privé du marché, au profit de Vitamine T. Adélie, dont le dossier comportait une erreur, voyait ainsi son activité menacée.

Un nouvel appel d'offres a été lancé concernant les centres de tris qui intéressaient Adélie. L'association, seule à y avoir répondu, l'a remporté.